

**AVENANT AU REGLEMENT DU TROPHEE DES GLACES 2008**  
**QUAD KID TROPHEE des GLACES 2008**

**TIGNES LE 13 JANVIER 2008**

**ARTICLE 1 :**

Daniel Giroud Organisation propose aux enfants une démonstration de quad éducatifs.  
Ces démonstrations ne sont en aucun cas des compétitions, ni des courses, il n'y a pas de classement.  
Tous les participants seront récompensés de la même manière.

**ARTICLE 2 :**

Sont admises les Licences **FFM actives, y compris test de pilotage, guidon ou CASM**. Ces démonstrations sont ouvertes aux enfants de 6 à 12 ans.



Moins de 7 ans : quad de cylindrée 50cc



de 7 à 9 ans : quad de cylindrée 65cc maximum



de 9 à 12 ans : quad de cylindrée 85cc maximum

**ARTICLE 3 :**

Un maximum de 25 quads sera admis par manche.  
Les n° de plaque seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions et resteront les mêmes durant toute la saison 2008.

**ARTICLE 4 :**

**Equipements obligatoires enfants :**

Casque homologué norme CE, mentonnière fixe, lunettes, pantalon cross, pare-pierres, maillot manches longues, gants, bottes, genouillères.

**Equipements obligatoires quad :**

Poignée boulée, embout guidon et frein, mousse centrale sur guidon, nerf-bars ou repose-pied, coupe-circuit, freins en état de marche, protection de chaîne, exempt de parties saillantes, plaque avant obligatoire, plaque arrière obligatoire perpendiculaire à l'axe de la piste ( angles arrondis), numéro noir sur plaque blanche.

**ARTICLE 5 :**

Inscription obligatoire 15 jours avant la date de la démonstration.

**Autorisation parentale obligatoire.**

**ARTICLE 6 :**

Tous les quads seront soumis aux contrôles techniques, obligatoires, avant le début de la 1<sup>ère</sup> démonstration (voir programme de l'organisation). Les équipements quads enfants devront être conformes. Les enfants se présenteront avec leur casque. Toute machine jugée non conforme sera refusée au départ par le responsable technique.

**ARTICLE 7 :**

Le contrôle administratif aura lieu avant le début de la 1<sup>ère</sup> démonstration, le pilote devra présenter sa licence active ainsi que le test de pilotage, le guidon ou le CASM. Tout pilote n'ayant pas présenté sa licence le matin de l'épreuve sera considéré comme absent et ne pourra en aucun cas participer à la démonstration.

ARTICLE 9 :

Sur le piste et selon le règlement national, seul le Brevet d'Etat est à même de prendre les décisions.

ARTICLE 10 :

La durée de la démonstration (nombre de tours) sera déterminée par le Brevet d'Etat avant le début de la 1<sup>ère</sup> démonstration.

ARTICLE 11 :

Si une altercation devait se produire entre parents et accompagnateurs de pilotes, ou envers les officiels, une exclusion immédiate sera infligée.

ARTICLE 12 :

Pour des raisons de sécurité, aucune circulation de quad n'est autorisée en dehors du circuit et sur le parc coureurs. Les déplacements pour se rendre sur la piste doivent se faire à allure réduite. Le port du casque est obligatoire.

ARTICLE 13 :

L'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à se justifier.

ARTICLE 14 :

Les participants à ce Quad Kid Trophée des Glaces 2008 s'engagent à respecter ce règlement ainsi que le règlement intérieur à l'organisation. Ce règlement vient en complément du règlement national.